

IV/ - TRAVAUX

a) en cours - à Bouzadjar, les travaux de réfection des locaux occupés par la SAS sont pratiquement terminés.

- les travaux de construction de baraques pour le regroupement ont repris le 15.4.1959. Ces travaux avaient été suspendus pendant la période de déplacement de la SAS.

- au point de vue Ponts et Chaussées les travaux sur le C.V. 5 devant relier Bouzadjar à Tifferouine se déroulent normalement.

b) Bordj - La Commission s'est réunie le 1^{er} AVRIL 1959 à Bouzadjar pour le choix du terrain nécessaire à l'implantation définitive. Elle a retenu le terrain présenté par l'Officier Chef de S.A.S. Le dossier administratif établi par le Chef de S.A.S. a été adressé le 16 AVRIL 1959.

V/ - BILAN POLITIQUE

Rebellion Rien de ~~particulier~~ spécial à signaler si ce n'est une légère animation dans le quartier de LOURMEL.
Renseignements assez nombreux mais peu exploitables.

Elections Sans objet, une seule liste se présentant dans la Circonscription de LOURMEL. Cette liste recueillerait 60 % des suffrages. L'union n'ayant pu se faire, il faut compter un pourcentage assez élevé de suffrages nuls et d'abstentions de la part de la population européenne.

Il faut ajouter que la vie économique de LOURMEL a été ralentie par suite des tractations électorales.

VI/ - PERSONNEL MILITAIRE DES S.A.S.

E : 2

V : Néant.

VII/ - DIVERS

La SAS est installée officiellement à BOUZADJAR depuis le 4.4.1959. Les locaux occupés par les différents éléments de la S.A.S. sont vastes et bien aérés. Cependant il manque dans ce centre des facilités de ravitaillement en vivres et en eau. Le Centre de LOURMEL, situé à 20 kms possède tous les genres de ravitaillement nécessaires à la vie des familles et du personnel. Il faut assurer quotidiennement ou bi-hebdomadairement le ravitaillement en vivres et en eau ce qui crée des servitudes. Quant au courrier Bouzadjar n'est pas desservi par la Recette de LOURMEL. Il faut également assurer la desserte postale. Le nombre de liaisons sur LOURMEL est toujours très élevé, ce qui grève le budget Parc-Auto dont le montant alloué pour l'exercice 59-60 n'est pas encore connu. C'est pourquoi il a été demandé le reclassement de Bouzadjar comme poste déshérité de la 4^{ème} catégorie à la 2^{ème}. Egalement pour le classement en poste isolé.

... / ...